

La médiation équine a-t-elle un avenir prometteur ?

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 03.07.Q01

août 2022

Mots clés : cheval - relation homme-animal - médiation - équithérapie - handicap

Depuis plus de 5 500 ans, le cheval et l'Homme partagent une histoire commune.

Après sa capacité mécanique pour le transport, la guerre, l'agriculture, les courses, le sport ou la fourniture alimentaire, la relation entre le cheval et l'Homme est aujourd'hui mise à profit dans de nouvelles activités de médiation équine, notamment à des fins socio-thérapeutiques.

Qu'entend-on par médiation équine ?

La médiation équine est définie comme la recherche des effets positifs provenant de la présence du cheval ou de la pratique des activités équestres pour des personnes ayant des besoins particuliers dans le domaine éducatif, thérapeutique ou social.

D'autres terminologies sont utilisées pour distinguer des activités plus spécifiques (*Tableau 1*).

Tableau 1 : Les différents segments de la médiation équine

	Médiation Équitation <-----> Thérapie				
Activités	Sport, loisirs, compétitions, parasport	Développement personnel ou managérial	Visée éducative ou sociale	Soins psychosensoriels	Rééducation motrice ou sensorielle
Dénomination	Équitation adaptée	Équicoaching	Équicie	Équithérapie	Hippothérapie
Public	Cavalier	Bénéficiaire		Patient	
Métiers	Enseignant d'équitation	Coach	Équicien, <u>personne</u> du secteur socio-éducatif	Psychologue, psychothérapeute, orthophoniste, <u>psychomotricien</u>	Kinésithérapeute, ergothérapeute, médecin
Formations requises	Diplôme activités équestres, certaines licences STAPS, FFE (MAE)	Formations privées	Formations diplômantes privées/ <u>Handicheval</u>	Formations diplômantes privées : <u>IFEQ</u> , <u>FENTAC</u> , <u>SFE</u> , <u>FFE (MAE)</u>	

Le dressage est la seule discipline équestre incluse dans la compétition des Jeux paralympiques.

La médiation équine nécessite le plus souvent trois acteurs :

- le bénéficiaire,
- le professionnel du cheval,
- et un professionnel de l'action thérapeutique, éducative ou sociale.

Quelle est l'importance des activités de médiation équine ?

Les statistiques sont parcellaires. On estime à 150 000 le nombre de personnes porteuses de handicap accueillies dans les 9 500 poneys clubs et centres équestres adhérents à la *Fédération française d'équitation* (FFE), parmi lesquels 400 sont labellisés *Equihandi*.

Ce secteur a émergé dans les clubs hippiques avec des objectifs occupationnels. Puis les activités thérapeutiques, éducatives ou d'aide et action sociales se sont développées, pour atteindre aujourd'hui plus de la moitié des bénéficiaires. Les activités de médiation sont portées par une multitude de petites entités aux statuts divers (professionnels libéraux, dirigeants ou salariés de centres équestres) et constituent un complément à l'activité principale exercée dans les domaines du sport, de la santé, du médico-social, de l'éducation. L'activité dédiée à des publics fragilisés représente de 4 % à 33 % du chiffre d'affaires selon les [page 1](#) Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

cas observés. Les professionnels ont majoritairement déclaré que leur activité se développait à la fois en termes de nombre d'utilisateurs et de volume de chiffre d'affaires (enquête Itinere 2019).

Quels sont les bénéfices de la médiation équine ?

Si beaucoup de témoignages concordent sur les bénéfices apportés par des séances de médiation équine, les études scientifiques d'envergure et notamment les mesures à long terme sont rares. Parmi les constantes, notons l'apport d'un moment de plaisir qui pousse le patient à se surpasser (*Photo 1*). La médiation vient en complément des autres interventions thérapeutiques, éducatives ou sociales. Les bénéfices thérapeutiques ou sociaux sont encore peu reconnus par les acteurs du médico-social, qui incluent le plus souvent l'équitation adaptée dans leurs activités sportives et de loisir.



Photo 1 : Brossage d'un cheval (photo JSL/Catherine Zaliva)

Voici les principaux résultats actuellement disponibles dans la littérature :

Troubles psychiques

Le cheval offre une capacité d'attention, de communication non verbale et une certaine tolérance aux particularités du comportement humain.

Les personnes avec un *syndrome autistique* représentent 1 % de la population et constituent sans doute la cible prioritaire actuelle. Les séances améliorent les capacités d'échange, de régulation au plan cognitif, émotionnel et moteur.

Les *autres troubles psychiques* pouvant bénéficier de séances d'équithérapie sont nombreux : syndrome post-traumatique (fréquence évaluée entre 1 et 3 % de la population européenne en 2014 ; médiation utilisée chez les militaires ; elle améliore les symptômes et diminue les effets sur le retentissement familial), schizophrénie, irritabilité, déficit de l'attention, dépression (permet de sortir de l'isolement social ; de réinvestir son corps), addiction, anorexie...

Troubles moteurs

Le cheval offre au patient qui le monte un mouvement tridimensionnel du bassin qui reproduit celui de la marche humaine.

Le bassin du cavalier est mobilisé de façon passive comme s'il se déplaçait en marchant. Le nombre de stimulations au cours d'une séance d'hippothérapie mobilise plus de 300 muscles, ce qui est très supérieur à celles obtenues par une séance de kinésithérapie classique.

- Chez les blessés médullaires (tétraplégie, paraplégie, syndrome de la queue de cheval) – environ 1 200 nouveaux cas par an), on constate une amélioration de la qualité de la marche.
- La sclérose en plaques atteint environ 80 000 personnes en France, principalement des femmes à partir de 30 ans. La médiation équine améliore l'équilibre du patient et son bien-être psychologique.
- La paralysie cérébrale infantile touche 0,2 % des naissances et provoque des troubles de la posture et du mouvement ; l'hippothérapie améliorerait la qualité de la marche et la stabilité de la tête et du tronc après 12 séances. Il s'agit toutefois d'un effet modéré et complémentaire des autres soins.
- Enfin, les enfants avec des troubles de l'information sensorielle, les personnes présentant des douleurs chroniques tirent également bénéfice de séances de médiation équine.

Difficultés sociales et éducatives

Concernant les apports de la médiation équine sur les problèmes scolaires ou de langage, seuls des témoignages sont disponibles et voient des effets améliorateurs des troubles observés.

Les personnes en difficultés sociales ou victimes de violence retrouvent de la confiance en elles et des capacités de sociabilité.

Les actions vers les personnes judiciarisées (59 000 personnes condamnées en privation de liberté) sont peu documentées. Les séances permettraient de rompre les relations fondées sur la défiance et le rapport de force.

Les personnes âgées en perte d'autonomie (1,2 million de personnes âgées dépendantes aujourd'hui) apprécient ce moment de plaisir qui recrée du lien entre les pensionnaires, favorise la mémoire et la mobilité. Toutefois, l'activité reste marginale (Photo 2).



Photo 2 : Introduction d'un poney dans un EHPAD (photo ff-hd)

Les activités de médiation équine en pratique

Infrastructures et cavalerie

Un petit manège couvert offre un espace restreint plus rassurant et mieux protégé, du fait de la sensibilité au froid de certaines personnes porteuses de handicap ou âgées. Des aires de pansage permettent aux bénéficiaires de réaliser des soins aux chevaux.

On peut prévoir quelques équipements particuliers comme des rênes et étriers adaptés, surfaix et tapis de monte (transmet bien les mouvements), selle modulable ou un lève-personne pour faciliter la mise à cheval, adaptation véhicule d'attelage (Photo 3).

Le cheval est utilisé à pied (caresse, pansage, promené en main, en liberté) ou monté (au pas généralement) et parfois attelé.

90 % des professionnels travaillent avec des poneys et 70 % avec des chevaux de selle.

Une large variété permet d'adapter l'équidé selon l'activité et le bénéficiaire : calme et porteur avec une démarche souple pour être monté ou au contraire réactif pour le travail à pied.

Un dressage spécifique des équidés est utile (lève-personne, certains bruits), et les chevaux doivent être utilisés à d'autres fins que sociothérapeutiques (balades, enseignement classique) pour les mobiliser dans des séances plus actives et compenser le déroulement souvent lent des séances de médiation. Leur hébergement en extérieur ou leur sortie en paddock permettent de conserver leurs habitudes grégaires et leur calme.

Acteurs professionnels

Les séances à vocation thérapeutique ou sociale se déroulent individuellement ou en très petits groupes, avec le plus souvent deux personnes professionnelles ou bénévoles. Une double compétence est requise avec soit un titre sanitaire ou social (75 % des professionnels en possèdent) et la connaissance des chevaux (plus de 70 % ont un galop¹), soit une formation longue (plus de 400 heures) en médiation équine (plus de 58 % des professionnels en ont suivi une).

Les intervenants en équitation adaptée possèdent un diplôme équestre et 60 % d'entre eux ont suivi une formation supplémentaire plus courte pour l'accueil de personnes handicapées.

Quelles limites au développement de la médiation équine ?

Une organisation à rendre plus lisible

Le secteur de la médiation équine reste complexe du fait de son positionnement à l'intersection de plusieurs domaines d'intervention (jeunesse et sport, agriculture, santé, médico-social, social). Ce secteur est en cours de structuration, avec, en particulier, l'enjeu d'améliorer sa visibilité. Les attentes des bénéficiaires entre activités éducative ou sportive pour les uns, et complémentarités thérapeutiques pour les autres, doivent être mieux définies.

¹ Diplôme fédéral de plus élevé, pour évaluation du niveau d'un cavalier.

Un foisonnement d'acteurs à coordonner

Le *Service cheval et diversité* de la FFE, créé en 2017, regroupe la majorité des centres équestres ayant une activité de médiation équine.

Le *Syndicat interprofessionnel de la médiation équine* (SIPME), créé en 2018, regroupe actuellement 58 praticiens exerçant dans 77 lieux de pratique, ainsi que la majorité des centres de formation.

Le *Syndicat des professionnels de l'accompagnement assisté par le cheval* (SynPAAC), créé en 2016, regroupe les adhérents pratiquant l'équicoaching.

Des groupes professionnels sont issus des formations longues (*Equit'aide* et la *Fédération nationale Handicheval* qui ont créé le métier d'équicien, *Fédération nationale de thérapie avec le cheval* (FENTAC), *Société française d'équithérapie* (SFE), *Institut de formation en équithérapie* (IFEq)). Si le secteur est dans une dynamique de structuration, on assiste encore à une lutte entre les courants de formation et de compétences requises pour exercer.

Adapter le cadre juridique

Les activités de médiation équine se situent à l'intersection de différentes réglementations, ce qui fragilise la couverture des risques professionnels et la sécurisation des bénéficiaires.

Ces activités sont pratiquées par des praticiens de profils très divers :

- le praticien ayant à la fois un diplôme de santé ou du médico-social et un diplôme d'activités équestres,
- le praticien professionnel du cheval ayant un diplôme d'enseignant d'équitation,
- le praticien titulaire d'un diplôme de santé ou du médico-social,
- le praticien ayant suivi une formation de médiation équine.

Différents risques juridiques et d'assurance existent et notamment :

- La responsabilité civile, si le bénéficiaire ou un tiers est victime d'un accident durant la séance de médiation. Il est indispensable de souscrire une assurance de responsabilité civile où ces activités sont clairement décrites,
- L'absence de diplôme, en cas de requalification par le juge soit pour les praticiens de santé en activité d'enseignement d'équitation notamment pour l'activité montée (code du sport), soit pour les professionnels du cheval en activité de soins (code de la santé publique).

Améliorer la prise en charge par le secteur du médico-social

L'activité est onéreuse, car elle nécessite d'un (25 % des cas) à trois intervenants (un professionnel de santé, un professionnel équestre et un accompagnant) par bénéficiaire ou groupe de trois à cinq bénéficiaires.

L'activité peut bénéficier du financement de l'action sociale ou sanitaire en provenance de l'État, de la *Sécurité sociale*, des *Conseils départementaux*, de la *Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie* (CNSA), des communes et de leur *Centre communal d'action sociale*. Toutefois, les financements publics ne sont pas pérennes, et varient selon les régions et les organismes. En pratique, ils sont rares, car l'accès aux appels à projets est compliqué pour les professionnels équins.

Les financeurs du secteur social et médico-social n'appréhendent pas encore bien la visée thérapeutique des séances de médiation, et ne sont donc pas toujours prêts à financer les séances.

Françoise CLÉMENT, membre de l'Académie d'Agriculture de France, et Marianne VIDAMENT

Ce qu'il faut retenir :

La médiation équine est une activité en développement qui semble apporter de réels bénéfices à certains publics en difficultés, que ce soit pour le loisir ou le soin.

Ce marché, encore émergent, doit améliorer sa visibilité, sa cohésion, son cadre juridique et ses sources de financement pour se développer.

Pour en savoir plus :

- Collectif : *La médiation équine. Qu'en pensent les scientifiques ?*, IFCE, 2018
- Plaquette cheval et diversité : https://www.ffe.com/system/files/2021-02/PRESENTATION_CHEVAL_ET_DIVERSITE.pdf
- Études du cabinet Itinere 2019 et 2021 : <https://www.itinere-conseil.com/wp-content/uploads/2020/10/20274.pdf> et https://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice_display&id=70707
- Étude Institut du droit équin : <https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2021/09/m%C3%A9diation-%C3%A9quine-cadre-risques-responsabilit%C3%A9s.pdf>, 2021

page 4 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance